

Henri GISCARD D'ESTAING
Président-Directeur général

<http://developpementdurable.clubmed/>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DU CLUB MED DANS *act4nature*

Club Med est le leader mondial des vacances tout compris haut de gamme, au savoir-faire français, à destination des familles et des couples.

Présent dans une trentaine de pays répartis sur 5 continents, Club Med exploite près de 70 villages dans les plus beaux sites du monde et emploie plus de 25 000 GO®- GE de 105 nationalités différentes.

Parce que l'accès à une nature préservée est à l'origine même de sa naissance, il a toujours eu à cœur de protéger les sites de rêve qui accueillent ses villages. Depuis 2005, il s'engage au travers de son programme de développement durable, avec l'ambition de continuer à montrer la voie d'un tourisme plus durable, donc plus désirable.

Club Med s'engage à l'échelle du groupe à pérenniser les actions déjà menées en faveur de la biodiversité et à encore mieux l'intégrer dans sa stratégie et son business model, en phase avec la croissance des enjeux.

Lors de la construction des Resorts, le Club Med s'engage à :

- 1** Continuer à réduire l'impact des Resorts sur la biodiversité en suivant les recommandations des Eco-standards de construction du Club Med, parmi lesquels s'employer à préserver la végétation existante dans le cadre des chantiers, concevoir les espaces verts dans le respect des habitats et de la faune, privilégier les espèces locales et les essences endémiques.
- 2** Eco-certifier la construction de tous les nouveaux projets à compter de 2018 et ainsi intégrer les exigences des certifications en matière de biodiversité sur : l'évaluation des impacts écologiques, la restauration des éventuelles perturbations de la végétation et des habitats, ainsi que la gestion différenciée des espaces verts avec le maintien d'une part importante d'espaces à l'état naturel.
- 3** Envisager systématiquement la filtration par les plantes pour les stations d'épuration du Club Med (déjà en place dans 3 Resorts) ou pour la filtration des eaux de piscines (déjà en place dans 2 Resorts).

Lors de l'exploitation des Resorts, le Club Med s'engage à :

- 1** Labelliser Green Globe l'exploitation de l'ensemble des Resorts Club Med d'ici 2020 (en 2018, 77 % le sont déjà) et ainsi satisfaire aux thématiques qui concernent la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Les exigences portent sur une interaction responsable avec la faune locale et l'absence d'animaux en captivité, une limitation des pollutions sonores et lumineuses, des achats bio ou éco-labellisés, le développement d'une restauration responsable et le maintien d'achats conformes à notre charte de pêche durable, ainsi que l'incitation à nouer des partenariats pour la conservation de la biodiversité.
- 2** Développer les partenariats avec des associations et organismes œuvrant localement pour la protection de la biodiversité (objectif de 50 % des Resorts d'ici 2021). L'objectif est de les soutenir financièrement dans leur mission, mais aussi de sensibiliser la clientèle à la fragilité des écosystèmes ou de former le personnel à la préservation d'espèces menacées.
À ce jour, un tiers des Resorts du Club Med a noué un partenariat local, par exemple avec le Parc national de la Vanoise, le Parc national des Ecrins, l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech, la Ligue de Protection des Oiseaux, la MOM (Protection du Phoque Moine en Grèce), la Mauritius Wildlife Foundation ou encore le Turtle Sanctuary en Malaisie...
- 3** Continuer à dialoguer avec des parties prenantes expertes et à tisser des liens pour résoudre des problèmes précis comme, par l'exemple, l'approche responsable des cétacés en liberté avec le World Cetacean Alliance, l'audit des camps d'éléphants avec l'ABTA, la lutte contre l'érosion des plages et l'aménagement des littoraux dans le respect des écosystèmes.
- 4** Favoriser le développement de l'agro-écologie au travers de notre partenariat avec Agrisud à proximité de 6 nouveaux Resorts d'ici 2021. Signé en 2008, ce partenariat vise à identifier des producteurs locaux, initialement en situation de précarité, pour les mettre en capacité d'approvisionner les Resorts du Club Med et les accompagner vers une exploitation plus durable et plus rentable de leur terre, en s'appuyant sur les principes de l'agro-écologie.
En 2017, 470 Très Petites Entreprises ont été accompagnées dans quatre pays.

5 Supprimer le plastique jetable d'ici 2021 avec le programme « bye-bye plastic ». Partenaire d'Expédition MED depuis ses débuts, Club Med a supprimé les ballons de baudruche depuis plusieurs années et s'emploie maintenant à supprimer et remplacer progressivement tous les consommables plastiques (pailles, couverts, sacs, gobelets...).

6 Continuer à lutter contre le gaspillage alimentaire en capitalisant sur une expérience fine des buffets, la formation des équipes, une sensibilisation des clients ainsi que sur des outils de monitoring des déchets alimentaires comme Winnow.

7 Continuer à sensibiliser nos collaborateurs et nos clients. Nos collaborateurs sont sensibilisés dans le cadre des formations générales liées à la certification Green Globe qui vise 100 % de nos Resorts, mais aussi plus spécifiquement grâce à des formations sur des thématiques précises comme la préservation des tortues marines, le contrôle de la population des moustiques dans le respect de la biodiversité, le respect du bien-être animal dans les activités touristiques impliquant des animaux.

Club Med considère qu'il a aussi une responsabilité de sensibilisation de ses clients. Il y répond à travers son programme d'éco-gestes « Happy to care », la mise à disposition d'informations sur la faune et la flore exceptionnelles présentes dans nos Resorts ou encore en proposant des activités nature et des activités ludiques de sensibilisation.

8 Piloter des indicateurs et continuer à les publier dans le rapport RSE comme: le taux d'emprise au sol des bâtiments (7 %), le taux moyen de la surface laissée à l'état naturel (58 %) ou le pourcentage de Resorts, n'utilisant pas de pesticides extérieurs (61 %) ...

